

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YOUCEF

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le marché N°21/2023 du 12/06/2023 portant sur les travaux de réalisation d'un bloc hébergement /unité militaire / ANNABA /5°RM pour un montant de 101.961.690.50 DA / TTC, et un délai de réalisation de 16 mois conclu avec l'entreprise DJLAILIA SADEK sise à 283 LOGEMENTS COMMUNE ELMRAHNA à SOUK AHRAS, Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°50/2023 du 06/11/2023 notifié le 14/11/2023 ;

- Vu que l'entreprise n'a pas procédé à l'installation du chantier et n'a pas entamé les travaux
- Vu que l'entreprise n'a pas mis en place la caution de bonne exécution .

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire

Met en demeure L'entreprise DJLAILIA SADEK d'installer le chantier d'entamer les travaux et de remettre la caution de bonne execution à nos services , sous huitaine à compter de la date de publication de cet avis , Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant .